

Présentation

En juillet 2004, la *Revue de l'OFCE* consacrait un numéro spécial aux inégalités entre les sexes sur le marché du travail ¹. Depuis 2005, un groupe de recherche *Genre, emploi et politiques publiques* s'est formé. Son objectif est de réfléchir aux évolutions des inégalités entre les femmes et les hommes, à leurs liens avec les autres formes d'inégalités et aux politiques publiques mises en œuvre ou qui devraient l'être. Il rassemble des chercheurs-es de différentes disciplines (économistes, sociologues, juristes, historiens-nes, philosophes, psychologues, politologues...). Le thème de la discrimination a constitué une part importante de ses travaux. La présente revue en retranscrit une partie. Enfin, la création à Sciences Po en mai 2010 d'un programme de recherche et d'enseignement, PRESAGE ², amplifie l'attention portée à la transmission des connaissances sur le genre. Lieu d'élaboration, de confrontation et de diffusion des savoirs entre disciplines, il adopte une approche transversale ³.

L'objectif de ce numéro spécial *Les discriminations entre les femmes et les hommes* est de croiser les regards de différentes sciences sociales. Chaque discipline aborde cette problématique avec ses propres outils et apporte des éléments de réponse : comment conceptualiser et mesurer la discrimination de sexe ? Comment celle-ci s'intègre-t-elle dans nos systèmes démocratiques et capitalistes ? Quel rôle jouent les pouvoirs publics ? Les regards portés en de multiples directions sont un apport à la compréhension d'ensemble. Sans prétendre à l'exhaustivité, la démarche adoptée dans ce numéro est de multiplier les intersections. Des approches théoriques côtoient des recherches appliquées et une attention particulière est portée aux politiques publiques qui luttent contre les discriminations ou celles qui en créent.

Les questionnements théoriques et empiriques mêlés aux interrogations propres des auteurs-es invitent à poursuivre la recherche. Ce numéro spécial est conçu comme une ouverture au débat.

-
1. « Travail des femmes et inégalités », *Revue de l'OFCE*, n° 90, juillet 2004.
 2. Programme de Recherche et d'Enseignement des SAVoirs sur le GENre.
 3. Voir en fin de revue la présentation de ce programme.

■ Présentation

Il s'ouvre sur des réflexions générales. Nancy Fraser, philosophe, présente ses recherches sur les perspectives du féminisme dans le cadre de la crise actuelle du capitalisme néolibéral. Elle élargit les analyses du conflit entre marchandisation et protection sociale en intégrant un troisième axe, l'émancipation. La prise en compte des enjeux de l'émancipation de la hiérarchie de genre permet en effet de surmonter les ambivalences du féminisme, dont les réflexions ont été souvent instrumentalisées par le néolibéralisme triomphant, et de se réapproprier une protection sociale définie par des objectifs démocratiques donc participatifs, non hiérarchiques donc non oppressifs.

La philosophe Geneviève Fraisse expose, dans un entretien réalisé par Hélène Périvier, la généalogie historique, philosophique et politique des concepts d'exclusion et de discrimination. La démocratie, qui s'est construite en tenant les femmes à l'écart même si aucun énoncé systématique n'explicitait leur exclusion, n'est pas excluante mais « exclusive ». Elle revient sur le long parcours de 1830 à nos jours qui a conduit à l'inclusion progressive des femmes dans le système démocratique, dont naîtra le processus de discrimination. Elle met aussi l'accent sur le rôle moteur de l'Europe concernant la lutte contre les discriminations et sur les contradictions inhérentes aux politiques de *gender mainstreaming*.

Bernard Gazier, économiste, présente l'évolution des théories économiques de la discrimination, néoclassiques et hétérodoxes. Il met en évidence une tendance à la complexification croissante, qui risque de diluer les enjeux et brouiller les hiérarchies. Au sein du courant néoclassique, des théories fondées sur une combinatoire d'hypothèses sont apparues, et des réflexions en termes d'identité se sont développées. Le courant de la segmentation s'est lui aussi transformé, notamment avec l'apparition de segmentations multiples et évolutives, et avec les interrogations récentes sur la multi-discrimination. Selon lui, les développements récents systématisant l'étude des dynamiques et des trajectoires sur le marché du travail peuvent contribuer à éclairer les priorités en matière de discrimination.

Annie Junter et Caroline Resson, juristes, apportent le regard du droit sur la discrimination sexiste. Elles rendent compte de la transformation radicale et récente de l'approche juridique de la discrimination selon le sexe, sous l'influence du droit international et surtout du droit communautaire. L'obligation de transposition des directives européennes a contraint le droit français à transformer sa grammaire juridique pour accueillir des définitions plus larges des faits discriminatoires et en faciliter la preuve. Ces modifications offrent à la lutte contre les discriminations sexistes de nouveaux horizons. Mais selon les auteures, il reste au droit à résoudre les questions liées au traitement des multi-discriminations et au dilemme du recours aux actions positives.

Cette revue propose ensuite une série d'articles orientés vers une approche appliquée de la discrimination, même si la frontière est souvent ténue. Marie Mercat-Bruns, juriste, apporte l'éclairage de la jurisprudence américaine sur l'égalité salariale. Quels sont les moyens nécessaires pour déceler et prouver les discriminations ? Quels sont les outils de détection tirés des sciences sociales ? Comment les juges apprécient-ils la discrimination salariale dans un contexte où la *class action* est autorisée ? La grille d'analyse permet-elle de mieux comprendre les logiques de discriminations à l'œuvre ? La jurisprudence récente et les procès en cours mettent en lumière les défis récurrents que posent la dimension temporelle des écarts salariaux entre hommes et femmes et l'imbrication des discriminations individuelles et systémiques qui les engendrent.

Dominique Meurs, Ariane Pailhé et Sophie Ponthieux examinent l'effet des enfants sur les salaires, dans la lignée des travaux internationaux sur le *family pay gap*. Selon les trois économistes, pour les « quarantennaires », avoir ou ne pas avoir d'enfant ne paraît pas influencer directement le salaire horaire, mais les interruptions et le travail à temps partiel expliquent un retard salarial par rapport aux femmes qui sont restées continûment en emploi. En comparant, dans cette même tranche d'âge, les salaires des femmes sans interruption de carrière avec ceux des hommes, elles constatent que l'écart en faveur des hommes reste largement inexpliqué, faisant apparaître un troisième effet des enfants : le soupçon qui pèse sur les femmes d'être avant tout des mères susceptibles aux yeux de l'employeur de quitter temporairement ou définitivement leur emploi.

La perception des discriminations est analysée par Maxime Parodi, sociologue, à partir de l'enquête d'opinion sur la *Perception des inégalités et les sentiments de justice*. De manière assez consensuelle entre les hommes et les femmes, les inégalités sont jugées plutôt importantes et parfaitement inacceptables. Concernant le sentiment d'être discriminé en raison de son sexe, ce sont avant tout les femmes en bas et en haut de l'échelle sociale qui s'en disent victimes. Il n'y a cependant pas de consensus sur l'interprétation de ces inégalités : un premier groupe d'opinion accepte les inégalités comme la conséquence d'un ordre sexué jugé naturel ; le deuxième les néglige pour les mêmes raisons ; le troisième dénonce au contraire les stéréotypes de genre au nom de l'émancipation ; le dernier cherche à s'en arranger au mieux.

Annie Junter et Réjane Sénac-Slawinski croisent leurs regards de juriste et de politologue sur le concept de diversité. Elles interrogent le contraste entre la stabilité des catégories juridiques et politiques d'égalité et le « novlangue » de la diversité, qui tient une place croissante dans le débat politique, économique et juridique. Elles nuancent l'affirmation selon laquelle nous assistons à un remplacement des catégories juridiques par des normes managériales, pour défendre l'hypothèse d'une cohabitation normative, source de tensions. La diversité a émergé comme une alternative à la montée du droit de la non discrimination : elle est sans obligation. Mais elle est aussi sans droit : les auteures examinent les enjeux de la diversité sur les contenus et l'usage des normes d'égalité et de non discrimination.

■ Présentation

La sociologue Marie Duru-Bellat, spécialiste des questions d'éducation, s'interroge sur ce que la mixité fait aux élèves. Elle présente une synthèse de ce que dévoile la recherche en éducation sur le fonctionnement des classes mixtes, et sur ce que ce mode de fonctionnement doit à la mixité. Elle mobilise les travaux centrés sur les interactions entre enseignants et élèves, entre élèves, ainsi que ceux qui comparent le fonctionnement des classes mixtes et non-mixtes. Elle en interroge les incidences sur les attitudes et les comportements des garçons et des filles, en mobilisant les interprétations de la psychologie sociale : la confrontation à l'autre durcit les stéréotypes du masculin et du féminin. Sur cette base, elle engage un débat plus normatif sur les politiques éducatives en matière de mixité scolaire.

Enfin, un dernier groupe d'articles traite des politiques publiques. Susanne Burri, juriste, offre un aperçu de l'approche de l'Union européenne, des initiatives de la Commission, de la jurisprudence de la Cour de justice de l'UE en matière d'égalité de traitement entre les sexes ainsi qu'en matière de conciliation de la vie professionnelle, privée et familiale. En ce qui concerne les discriminations liées à la grossesse et à la maternité, la Cour a contribué à améliorer la situation des femmes. Les initiatives législatives de l'UE – bien que modestes – renforcent les droits en matière de congés ; mais les travailleurs qui y recourent (en majorité des femmes) subissent souvent une baisse de salaire ou une détérioration de leurs conditions de travail, non seulement à court, mais aussi à long terme.

Hélène Périvier, économiste, développe une analyse sexuée de l'évolution de la relation de réciprocité qui lie les personnes touchant l'aide sociale et l'État, en France. La contrepartie exigée en retour de la solidarité nationale n'est pas de même nature selon le sexe de l'allocataire ni selon son statut familial, ce qui constitue une forme de discrimination. Alors que pour les femmes, elle a longtemps reposé sur leur rôle de « mère avant tout », pour les hommes elle se fonde sur leur rôle de pourvoyeur de ressources. Le modèle familial traditionnel sort renforcé de l'introduction du RSA, car le resserrement de la contrainte d'insertion dans l'emploi ne concerne pas les femmes avec enfants vivant en couple ; mais lorsqu'elles se séparent de leur conjoint, elles redeviennent alors une cible clé des politiques d'activation.

Sandrine Dauphin, politologue, s'intéresse aux relations entre action publique et rapports de genre : comment les politiques publiques façonnent-elles les rapports de genre et comment l'action publique agit-elle pour l'égalité ? À partir d'une revue de la littérature, elle distingue quatre types de réflexion. Les États-providence tendent à évoluer vers une nouvelle forme de maternalisme, compatible avec l'encouragement au travail des femmes. La prise en compte du *care* devient une préoccupation des pouvoirs publics, mais elle ne conduit pas à une valorisation des activités de *care*. L'intégration de l'égalité dans les politiques publiques va jusqu'à la dilution, le principal enjeu étant désormais le maintien des acquis. Enfin, l'action publique est confrontée à la contradiction qui est de passer d'une stratégie basée sur la spécificité à celle de l'intégration dans un ensemble général.

Enfin, Françoise Milewski, économiste, s'interroge sur les raisons qui pourraient expliquer le fait que les politiques publiques sont si peu suivies d'effets. À partir du constat ambivalent que l'insertion des femmes sur le marché du travail a connu à la fois des avancées et des reculs, elle questionne la mise en œuvre et l'efficacité des politiques publiques, dans l'objectif de soulever quelques débats. Le plus souvent, elles sont définies en termes de compensation et de correction des inégalités et des discriminations. Mais elles ne concernent pas les causes effectives de l'extension du sous-emploi des femmes, qui relèvent du fonctionnement du marché du travail. Il faut donc, selon l'auteure, dépasser une vision binaire qui oppose d'une part un champ économique extérieur, d'autre part un champ social, juridique et culturel qui, seul, pourrait être l'objet d'inflexions, et réintégrer les politiques économiques dans le champ de la réflexion.

Seize auteurs-es ont collaboré à cette revue. Nous les remercions chaleureusement d'avoir accepté d'y participer, de s'être prêtés-es au jeu des définitions, des mises au point, des discussions infinies, des interpellations, bien souvent dans l'urgence. Dans le long parcours de l'élaboration de cette revue, nous avons tenté d'illustrer que la recherche en sciences sociales doit s'accompagner autant que faire se peut d'une pensée critique.

Enfin, nous remercions Laurence Dubois Fresney et Najette Moumami, ainsi que Claudine Houdin, pour le travail remarquable qu'elles ont effectué pour la réalisation et la composition de cette revue.

Françoise Milewski et Hélène Périvier

